

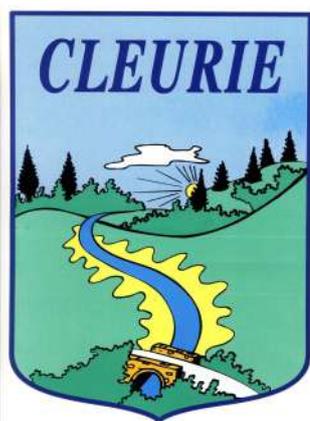


Passerelle volante...

## Le mot du Maire

### Sommaire :

Edito du Maire	1
Mots des adjoints	2 à 6
Libération de Cleurie	6
Résumé des Conseils Municipaux	7
Etat-Civil	8
ZAEPNR	9
Mots des associations	10 à 14
Maëva Guéritot	15
Parents Elèves Infos diverses	16



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Alors que vient de s'achever une année riche en défis et en réalisations et que nous venons de franchir les portes de 2025, je tiens à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonheur, de sérénité et d'accomplissements pour cette nouvelle année.

Que chaque jour de 2025 soit pour vous tous et vos proches une source de joie et de bonheur. Que chaque jour de 2025 soit une journée de répit et d'espoir pour ceux qui souffrent...

Que l'année nouvelle permette à chacun de s'épanouir dans la bienveillance où chaque pierre ajoutée à notre édifice commun, notre commune, nous rapproche de nos idéaux. Ensemble, dans l'échange et le partage, construisons un avenir à la hauteur de nos aspirations !

2024 a vu la réalisation de travaux d'importance dans notre commune. En premier lieu le remplacement de la conduite d'eau sur le réseau « du haut » ... la consommation a diminué par deux, le rendement de notre réseau est largement supérieur à nos prévisions et aux directives de l'Agence de l'Eau et surtout... aucune fuite d'eau sur le réseau en 2024, du jamais vu !

En second, les travaux de mise aux normes accessibilité et incendie du bâtiment mairie-école. Nous avons rencontré de nombreuses difficultés avec certaines entreprises... des retards également mais la règle des marchés publics nous oblige... je n'ai pas l'intention de m'y soustraire !

Et pour 2025 ?

Pas de Loi de Finances à ce jour... de très nombreuses incertitudes quant aux financements de l'état, aux dotations ; une situation économique dégradée, un marché du bois des plus morose... autant de raisons qui nous incitent à la plus grande prudence dans nos investissements !

Des travaux engagés, au Xattys avec la réfection des ponts, au Golleton pour la mise aux normes incendie et la reprise de la voirie du lotissement.

Pour le reste : on ne peut pas dépenser plus que ce que l'on a !

Comme je l'ai déjà dit : les idées manquent moins que les ressources !

Vous l'aurez compris, l'année nouvelle s'annonce difficile mais je souhaite qu'elle vous apporte à titre personnel et professionnel, la réalisation de tous vos projets.

Belle année 2025 à chacune et chacun d'entre vous.

Avec mes sentiments cordiaux et toujours dévoués.



**Patrick LAGARDE**  
Maire de CLEURIE

## L'année 2024

s'achève sur une note de satisfaction pour notre commune, ponctuée par des projets d'aménagements conséquents, des initiatives locales et toujours une belle dynamique au sein de notre territoire. Alors que nous dressons le bilan de ces douze mois, il est important de revenir sur les temps forts qui ont façonné notre vie collective et de souligner les efforts et les réalisations qui ont marqué l'année écoulée.

Ce bilan est l'occasion de saluer l'engagement de chacun pour faire de notre village un lieu de vie toujours plus agréable. Elle permet également de se tourner vers l'avenir, en gardant à l'esprit que chaque action posée aujourd'hui contribue à bâtir le futur de notre commune.

Découvrez ci-dessous les temps forts de l'année 2024, témoins des engagements de la municipalité.

Le conseil s'est réuni à huit reprises et de nombreuses réunions de commissions, de groupes de travail et de suivi de chantier ont également été nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de la commune et assurer la mise en œuvre des projets.

10 foyers ont choisi de s'installer à Cleurie cette année, dont 4 en tant que propriétaires et 6 en tant que locataires. Par ailleurs, deux naissances ont été enregistrées, portant la population totale à 661 habitants.

Les travaux sur le réseau d'eau, notamment ceux concernant le réseau « du haut », sont désormais achevés. Ces interventions ont permis de réduire significativement les fuites et d'améliorer le rendement, une avancée précieuse en cette période marquée par des enjeux climatiques majeurs.

La reprise des ventes de bois représente une réelle opportunité pour la commune offrant une source de revenus précieuse pour renforcer les finances municipales.

Les travaux d'accessibilité du bâtiment regroupant l'école et la mairie, initiés en juillet, ont malheureusement accumulé un important retard. Ce chantier a engendré de nombreuses nuisances pour les usagers et le personnel travaillant dans ces locaux, notamment la secrétaire, les enseignantes, le personnel communal, ainsi que les élèves.

Cependant, une fois ces travaux achevés, le bâtiment offrira des conditions d'utilisation nettement améliorées. Ces aménagements permettront à chacun, qu'il s'agisse des usagers ou des professionnels, de bénéficier d'un espace plus fonctionnel et adapté aux besoins actuels.

Etang de l'Abîme



et varié.

Composé de dix étapes, ce circuit a mis en lumière les multiples facettes de notre territoire, en valorisant ses richesses culturelles, son patrimoine architectural, ses merveilles naturelles et sa géologie unique. Une occasion pour les participants de redécouvrir le territoire et de renforcer leur attachement à ce cadre unique.

Dans le domaine scolaire et périscolaire, l'école, qui compte deux classes avec quatre niveaux par classe, continue de trouver ses repères.

Soucieuse d'améliorer les conditions d'apprentissage et de vie pour les élèves, la municipalité a entrepris plusieurs travaux d'aménagement. Ainsi, des travaux d'isolation phonique ont été réalisés au réfectoire afin d'améliorer le confort acoustique. De plus, la rénovation des toilettes périscolaires et la réfection des peintures dans le couloir de la maternelle ont été réalisées afin de créer un environnement plus agréable et fonctionnel pour les enfants et le personnel.

L'évaluation et la reconduction du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ont permis de redéfinir certains objectifs

pour les trois prochaines années. Ce projet est essentiel, car il permet à notre commune de bénéficier d'une aide significative de la part de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), notamment pour financer les activités périscolaires. Cette collaboration, nous permet d'offrir un accompagnement de qualité aux enfants, tout en facilitant la gestion des services associés.

Festival Arts Mélangés



Couloir école

Balade patrimoniale



Concernant l'enfance, la Convention Territoriale Globale 2021-2022 étant arrivée à son terme, une nouvelle convention a été signée entre les Communautés de Communes des Hautes Vosges et de Gérardmer Hautes Vosges. Son objectif est de définir un cadre global pour la mise en œuvre de politiques publiques en faveur des familles, de l'enfance, de la jeunesse et des habitants du territoire. Cette convention vise à améliorer la coordination des actions locales, faciliter l'accès aux services pour les habitants et soutenir financièrement les initiatives en matière de solidarité, d'accompagnement social, éducatif et familial. Elle couvre des domaines tels que l'accueil de la petite enfance, l'animation sociale, l'accompagnement des familles et les actions périscolaires. Grâce à cette CTG, la collectivité bénéficie davantage de financements de la part de la CAF.

**En matière d'environnement, après plusieurs années de démarches administratives et de procédures, la commune est finalement devenue propriétaire des parcelles de la tourbière de « l'Abîme ». Dans le but de garantir la gestion durable et la préservation de ce site naturel précieux, un bail emphytéotique a été signé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine.** Ce bail permet à la commune de mettre en place des actions concrètes pour la conservation de la tourbière, tout en assurant son entretien à long terme et sa protection contre les risques de dégradation. Au printemps, une animation sera organisée pour vous fournir davantage d'informations sur le site et ses enjeux.



Repas des Seniors

Côté animations, plusieurs événements ont rythmé l'année et renforcé le lien social au sein de notre commune :

La cérémonie des déportés : moment de recueillement et de mémoire pour rendre hommage à ceux qui ont souffert pendant la guerre et préserver l'histoire de notre pays pour les générations futures.

La course de vélo de l'Espoir Cycliste de Saint Etienne les Remiremont : événement sportif qui a rassemblé les jeunes passionnés de vélo ; à noter la participation et les bons résultats de 2 jeunes de notre commune : Gabin MARCOT et Baptiste SAMPIETRO.

Le repas des seniors a été un moment très apprécié, permettant aux participants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et de partager un moment de convivialité.

La cérémonie de la fête des Mères, occasion de célébrer les mamans de l'année et de souligner leur rôle essentiel au sein des familles

La remise des dictionnaires aux futurs élèves de 6e, geste symbolique qui marqué la transition vers une nouvelle étape de leur scolarité.



Course cycliste



Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie du 14 juillet en l'honneur des pompiers permettant de rendre hommage à leur dévouement. Cette année, Maéva GUERITOT a été distinguée par la remise du galon de sapeur de 1<sup>ère</sup> classe, une reconnaissance de son engagement et de son courage.

Le pique-nique communal, moment de détente et de partage, où les habitants se sont retrouvés dans une atmosphère conviviale pour renforcer les liens entre voisins.

La vente de brioches au profit de l'ADAPEI

(Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) acte de solidarité, où les habitants ont pu soutenir l'association tout en se régaland de douceurs.

La distribution des colis aux seniors : Un geste de soutien et d'attention envers nos aînés, leur permettant de se sentir entourés par la communauté.



Pique nique communal

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets, et déjà, de nombreuses idées prennent forme pour 2025 ...

En attendant, je vous adresse mes vœux les plus sincères : que l'année 2025 vous apporte douceur sérénité, joie, bonheur, réussite et surtout une excellente santé.



Fête des Mères

*"Seuls ceux qui prennent le risque d'échouer spectaculairement, réussiront brillamment."* Robert Kennedy

Considération sincère

**Marie Helen CLAUDE**



## La rentrée,

Quelques changements ont eu lieu à l'école de Cleurie pour cette rentrée 2024.

Mme Bazin, directrice de l'établissement depuis 2015, a décidé de quitter l'école pour de nouveaux horizons.

Mme Creusot, en provenance de Rupt/ Moselle, a rejoint Mme Patenay pour prendre en charge nos 38 élèves cleurisiens, répartis selon l'organisation suivante :



Une classe de Maternelle/CP comprenant 5 PS, 5 MS, 3 GS, 5 CP soit un effectif de 18 élèves.

- Une classe CE/CM avec 4 élèves de CE1, 4 CE2, 4 CM1, 8 CM2 soit un effectif de 20 élèves.

Cet article est également l'occasion, comme chaque année, de remercier chaleureusement le personnel communal et les enseignants pour leur dynamisme, leur dévouement et leur enthousiasme. Ils s'investissent pleinement pour enrichir l'expérience scolaire, en proposant de nouveaux projets éducatifs et périscolaires, contribuant ainsi à l'épanouissement et à la réussite de nos enfants.



**Marie Helen CLAUDE**

## Incivilités

L'attrait pour notre village n'est plus à démontrer et en général la plupart des Cleurisiens mais aussi un bon nombre de promeneurs et touristes s'accordent pour dire que la propreté des bords de routes et des espaces publics sur notre commune est plutôt appréciée et appréciable. Malheureusement ce que nous pensions être quelque chose d'acquis semble tout à coup remis en cause.

J'ai moi même constaté à proximité de l'école qu'un bon nombre de mégots avaient été déversés au sol, peut être issus d'un cendrier de voiture.

Plus récemment nous constatons que le réservoir d'eau ainsi qu'un transformateur électrique avaient été tagués, ce qui n'était jamais arrivé auparavant sur le territoire communal.

Citons également le vol de panneaux routiers situés en lisière de forêt, doit on rappeler que ces panneaux qui devront être remplacés ont un coût pour la collectivité alors que nous aurions bien besoin d'utiliser cet argent ailleurs. Toujours en forêt, nous avons eu la surprise de constater qu'un épicéa avait été abattu en travers de la route, vraisemblablement pour empêcher le passage de véhicules.

Mais aussi les bouteilles et canettes de verre cassées sur le terrain de sport (souvent lorsque le mille club est loué), ce qui est un réel danger pour les enfants de l'école. On trouve parfois aussi malheureusement ce genre de déchets en nombre au bord des routes. Fort heureusement il y a aussi les bonnes âmes qui essayent à leur échelle d'améliorer les choses, suivons l'exemple de Gabin et Louise qui ont eux même pris l'initiative de ramasser les débris qui jonchaient les fossés et accotements à proximité de leur habitation. Sur moins d'1 kilomètre c'est plus de 23 bouteilles, canettes et autres déchets qui ont été récupérés. Ce geste qui peut paraître anodin mérite d'autant plus d'être mis en lumière et félicité, surtout lorsqu'on sait que ces "bienfaiteurs" n'ont que 10 ans à peine.

Voici un aperçu que le sens civique de certains citoyens contribue à améliorer la qualité de vie de tous. Ceci est un exemple parmi tant d'autres et on ne compte plus les personnes qui reviennent de promenade en ayant pris la peine de se baisser pour ramasser un sac en plastique, une bouteille vide ou même un simple papier. Merci à eux.

La recrudescence d'incivilités nous montre que le manque de respect (respect des personnes, respect des biens publics, respect de la nature) de certains "mal-éduqués" amène à une vigilance particulière de la part de tous pour éviter que ce type de comportement se démocratise.

Bien entendu il n'est pas question que chacun fasse la police, encore moins de prendre des risques pour tenter d'appréhender ou de résonner une de ces personnes qui n'ont pas de scrupules à dégrader, voler ou bien encore laisser traîner des débris, mais parfois il suffit simplement de laisser les lieux dans l'état où vous les avez trouvés pour que les autres usagers en fassent de même.



**Jean Christophe CURIEN**

## COMMISSION BATIMENT

### Point sur les travaux Mise en Accessibilité du bâtiment Mairie Ecole :

À la suite de problèmes de disponibilités des entreprises intervenantes, les travaux ne sont pas encore terminés. Ces retards et quelques problèmes techniques ont perturbé le planning initial.

### Partie passerelle :

La passerelle a été mise en place et les aménagements ont été réalisés pour avoir l'accès depuis le terrain de sport.

Quelques finitions seront faites courant janvier : Nettoyage fin de chantier, panneaux d'affichage, signalétique accessibilité PMR, ...)



### Hall d'entrée :

Le hall d'entrée est terminé. L'aménagement est en cours : mise en place de placards, meuble d'accueil, panneaux d'affichage



### Partie nouveau secrétariat :

Le nouveau secrétariat et le nouveau bureau du maire sont terminés



### Nouveaux WC PMR (Personnes à Mobilité Réduite) :

Les toilettes PMR sont terminées - nettoyage fin de chantier

### Rampe d'accès cour d'école :

Travaux terminés - reste un problème d'étanchéité à solder

Meilleurs Vœux à tous.



**Christophe MATHIOT**

## Pique nique communal

Depuis trois ans, les habitants qui le souhaitent ont l'opportunité de partager un moment convivial autour d'un apéritif offert par Monsieur le Maire et ses Adjoints. Chaque participant apporte son pique-nique, créant ainsi une atmosphère chaleureuse et propice à l'échange. Cet événement est également l'occasion de découvrir les recettes de pâté ou de terrine préparées par les voisins, ou encore de voter pour la meilleure tarte de mirabelle. Certains en profitent également pour poursuivre l'après-midi en participant à une partie de belote, de tarot ou encore de pétanque, renforçant ainsi les liens entre les habitants.

À noter dans vos agendas : le prochain pique-nique communal se déroulera **le dimanche 24 août 2025**.

Si certaines associations ou autres personnes souhaitent proposer une animation lors de cette journée, n'hésitez pas à me contacter.

**Marie Helen CLAUDE.**





Depuis de novembre 2024, **MAELIS** est notre prestataire de communication en lieu et place de Panneau-Pocket.

Ce service, toujours **GRATUIT** pour les administrés, est facile à installer sur votre smartphone.

Il suffit de scanner le qr code ci-contre et de suivre les informations données.

Possibilité également de se connecter directement sur la page de téléchargement de Maelis en suivant ce lien : <https://maelis.info/>

En téléchargeant cette application, vous serez recevoir immédiatement des informations diffusées par les services municipaux (composition du Conseil Municipal, horaires d'ouvertures de la Mairie ou de la déchetterie, menus de la cantine scolaire, alertes en cas de coupure d'eau, arrêtés de circulation...)

Notre solution pour communiquer avec nos citoyens !



<https://maelis.info/app>

**Hubert MELINE**

## Le 80ème anniversaire de la libération de la Vallée de Cleurie

Notre association a tenu un stand lors de différentes manifestations, afin de se faire connaître, mais également afin de présenter au public nos activités et nos publications. Nous étions donc présents lors de la fête des plantes au Haut du Tôl, lors de la fête des associations de St Amé, lors des journées d'études vosgiennes à Plombières, mais également au marché de Noël de l'Ehpad « Le Solem » à Vagney.

Mais au cours de cet automne 2024, nos efforts se sont concentrés sur les commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération des villages de la vallée. En lien avec les communes de Saint Amé, du Syndicat et du Tholy, nous avons apporté notre contribution aux manifestations organisées par celles-ci.

A Saint-Amé, les 21 et 22 septembre, une exposition avait été mise en place, incluant les témoignages de Stamsésiens, et une conférence sur la Libération a été tenue par Jean Marie Lambert et Thomas Remy évoquant les étapes de la libération du village et la vie des habitants au cours des combats.

Au Syndicat, le 22 septembre, une marche commémorative avec guide a marqué le souvenir de la progression de l'armée américaine de Champé à Nol.

Au cours du week-end du 28 et 29 septembre une exposition a été mise en place à Julienrupt, salle Etienne De-franoux, et une conférence a été donnée en l'église de Julienrupt par Bernard Cunin sur la libération de la vallée de Noiregoux à Gérardmer.

Le dimanche 29 septembre, après la cérémonie officielle à Plaine Cleurie, une marche du souvenir guidée a conduit au site des carrières de Plaine Cleurie, où des combats acharnés ont été menés pour le contrôle de la vallée.

Au Tholy, une très riche exposition, à laquelle nous avons participé, a été installée à la salle des fêtes et sous les arches de la MMA. Au cours de l'après-midi du 16 novembre, Bernard Cunin a donné à nouveau une conférence sur la libération de la vallée de Cleurie de Noiregoux à Gérardmer. Une petite salle de cinéma a été ménagée dans la salle des fêtes pour recueillir les témoignages des derniers témoins de cette période.

Ces diverses manifestations ont permis de présenter au public les ouvrages de l'association, notamment le livre « La Libération de la Vallée de Cleurie ».



**Pascal CLAUDE**  
Les Amis de la Vallée de Cleurie

**Séance du 9 septembre**

- Renouvellement de la location d'un bail à ferme d'un terrain communal loué à un exploitant agricole.
- Le rapport annuel d'activités du SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) est approuvé.
- Un emprunt d'un montant de 100 000 euros est consenti auprès d'une banque, pour le financement des travaux d'accessibilité de la Mairie. Le taux est de 4,20% pour une durée de 20 ans.
- Les subventions, de l'exercice 2024, seront allouées prochainement aux associations locales.

**Séance du 21 octobre**

- La commune adhère au contrat-groupe d'assurance statutaire proposé par le Centre de Gestion des Vosges, pour la période 2025 – 2028.
- Le Conseil Municipal modifie l'Etat d'Assiette des coupes en forêt communales en maintenant la parcelle 26 et en supprimant la parcelle 19.
- Vente de 100 m<sup>3</sup> de bois d'une parcelle non soumise au régime forestier.
- Signature d'un bail emphytéotique administratif, concernant la tourbière de La Bime, entre la commune et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, pour une durée de 99 ans.
- Le rapport d'activités de la Société Publique Locale SPL-XDEMAT (outils de dématérialisation administrative) est approuvé.
- Mouvement de crédit : une modification des prévisions budgétaires est nécessaire pour le remboursement de la première échéance du prêt relatif aux travaux d'accessibilité de la Mairie.
- Renouvellement de la concession d'occupation de terrain au profit d'un prestataire de téléphonie mobile.

**Séance du 16 décembre**

- Vente de 490 m<sup>3</sup> de bois sur pied et 69 m<sup>3</sup> de bois abattus issus de d'une parcelle de bois non soumise au régime forestier au profit d'une scierie alsacienne.
- Vote des nouveaux tarifs communaux

Distillerie	Par jour		Bon de naissance	Médaille de la famille
Résident de Cleurie	15,00 euros		40 euros ou un arbre	55,00 euros
Autre commune	30,00 euros			
1000 club	½ journée	1 journée	2 journées	
Résident de Cleurie	50,00 euros	85,00 euros	140,00 euros	
Autre commune	50,00 euros	140,00 euros	210,00 euros	
Accueil périscolaire	Quotient familial inférieur à 499 €	Quotient entre 500 et 999 €	Quotient à supérieur à 1000 €	
	1,64 euro	1,76 euro	1,84 euro	
Restaurant scolaire	1,00 euro	5,90 euros	6,17 euros	

- Prorogation du prêt relais pour financement des travaux : Un prêt relais d'un montant de 200 000 euros avait été contracté par la commune en décembre 2022 pour une durée de 2 ans. La commune remboursera 100 000 euros en cette fin d'année, le solde, soit 100 000 euros sera prorogé pour une durée de 1 an au taux de 3,40%.



Les résumés complets des séances de Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune : [cleurie.com](http://cleurie.com)  
 Rubrique :  
 « Municipalité—Publication » ;  
 puis : « résumé des réunions de Conseil Municipal ».



Ou flasher ce QRcode

## Mariages



Le 20 juillet 2024  
Mariage de **Jean-François KARL** et  
**Sabrina GOUT**, domiciliés 4 chemin  
de Bouxerand



Le 21 septembre 2024  
Mariage de **Benjamin ITANT** et  
**Cindy DECOOPMAN**, en résidence 27  
route de la Forge



Le 14 décembre 2024  
Mariage de **Nicolas SAMPIETRO** et  
**Élodie CLAUDEL**, domiciliés 18bis  
route de Saint-Amé

## PACS



Le 20 juillet 2024  
PACS de **Tiziano BUGNET** et **Emma  
REMY**, domiciliés 4bis route de la  
Mairie



Le 24 août 2024  
PACS de **Maxime EMONET** et **Char-  
line LECOMTE**, domiciliés 8 route de  
Xhoris

## Opérations Brioches :

Participation le 19 octobre 2024 à l'opération Brioches organisée par l'Adapei88 qui vise à financer des projets au profit direct des personnes accompagnées par des établissements et services de l'association. Cette année, les cleurisiens ont répondu à l'appel et ce sont 61 brioches qui ont été vendues. La distribution a eu lieu au 1000 club.



**Danièle  
VALENTIN**

Laurence venue  
chercher sa brioche  
et Françoise béné-  
vole.

## Décès

- ◆ Le 19 août 2024, décès à Cleurie de Mme Claude ARNOUX veuve GAY, née le 9 février 1928 à Baccarat, domiciliée à Cleurie.
- ◆ Le 13 octobre 2024, décès à Gérardmer de Mme Colette MARTIN, née à Cleurie le 20 octobre 1942.
- ◆ Le 19 octobre 2024, décès à Forbach (57) de M. André PETITGENET, né à Cleurie le 30 mars 1925.
- ◆ Le 10 novembre 2024, décès à Epinal de M. François PIERREL, né à Cleurie le 15 juillet 1935.
- ◆ Le 21 novembre 2024, décès à Remiremont de M. Jean-Marie DEMANGE, né le 27 janvier 1938 à Cleurie.
- ◆ Le 14 décembre 2024, décès de Mme Georgette THÉBERT, née à Cleurie le 2 janvier 1935.
- ◆ Le 16 décembre 2024, décès à Remiremont de Mme Jeanne LEYVAL, née le 25 décembre 1932 à Cleurie.

*Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.*

## Zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables : une opportunité pour notre territoire.

La loi du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR), offre aux communes la possibilité de définir, après consultation de leurs habitants, des zones où elles souhaitent voir prioritairement s'implanter des projets d'énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération sont conçues pour faciliter le développement de projets tels que le photovoltaïque, le solaire thermique, biogaz, géothermie ou l'éolien, en identifiant des territoires adaptés à ces infrastructures.

Toutefois, la loi précise que ces zones ne sont pas exclusives : il restera possible de développer des projets en dehors des périmètres ciblés, sous réserve de respecter les réglementations en vigueur. Il est important de souligner également, que toutes les énergies renouvelables ne sont pas obligatoirement destinées à être développées sur le territoire mentionné.

Pourquoi définir de telles zones ?

Pour répondre à plusieurs objectifs :

- Accélérer la transition énergétique en répondant aux défis climatiques en favorisant le recours à des énergies durables.
- Encadrer le développement des infrastructures pour planifier les projets et préserver les autres usages du territoire (agriculture, paysage ...).
- Simplifier les démarches administratives.
- Prioriser les énergies adaptées au territoire : toutes les énergies renouvelables ne sont pas adaptées à tous les territoires.

Protéger les espaces naturels et patrimoniaux.

### Votre avis est important.

Vous êtes invités à vous exprimer sur ce sujet important et à partager vos propositions, remarques ou idées **jusqu'au 28 février 2025.**

Pour cela, plusieurs moyens sont mis à votre disposition :

- Envoyez vos contributions par mail à l'adresse de la mairie <[mairie.cleurie@wanadoo.fr](mailto:mairie.cleurie@wanadoo.fr)>

Inscrivez vos réflexions dans le livre ouvert à cet effet, disponible en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Votre participation est essentielle pour construire ensemble un projet respectueux de notre territoire et porteur d'un avenir durable.

Marie Helen CLAUDE



### Thème du fleurissement de la commune en 2025

Pour cette année, le thème du fleurissement choisi par la commission « fleurissement » de la commune sera :

#### « le monde des insectes »

Papillons, abeilles, libellules, coccinelles... seront les bienvenus sur nos balcons ou dans nos jardins.



Christophe MATHIOT

### COLIS des SENIORS

Comme tous les ans entre la Saint Nicolas et Noël, les membres du CCAS et l'équipe des bénévoles se sont rendus au domicile des séniors cleurisiens pour distribuer les traditionnels colis et échanger avec eux. L'accueil de nos aînés a été chaleureux et tous les bénévoles ont pu s'en réjouir.

Cette année, les colis gourmands ont été confectionnés par le Vosgien-Gourmet et composés de produits locaux.

Toute l'équipe du CCAS et les bénévoles vous souhaitent une excellente année 2025.

Prenez soin de vous,

Danièle VALENTIN

Un grand **merci** à toute l'équipe pour leur participation



### **Saint-Amé ASSACS Basket-Ball (Association Sportive Saint-Amé Cleurie Le Syndicat)**

Notre club a tenu son assemblée générale le 7 juillet dernier afin de faire le point annuel sur les plans sportif, financier et moral. A cette occasion, notre président David a eu le plaisir de remettre à Marie et Joël de petites récompenses pour leur dévouement au sein du club ces dernières années, avec une mention spéciale pour notre Jojo et ses plus de 30 ans passés au club pour se tourner vers le sud-ouest de la France : merci très chaleureusement à eux deux !

La saison 2024-2025 a commencé début septembre avec la participation aux fêtes des associations de Saint-Amé et Vagney sous un soleil radieux où de nombreux jeunes ont pu s'essayer à la pratique de notre sport en extérieur ou en intérieur !



Le même jour, notre association a tenu la buvette lors du concert des Derries organisé par la Commune.

Le tournoi Guillaume Gégout s'est à nouveau tenu cette saison le 15 septembre 2024 avec la remise d'un nouveau trophée généreusement confectionné par un de nos anciens membres Jean-Claude PETITGENËT. Cette année le challenge fut donc remporté par l'équipe de Remiremont, vainqueur en finale face à l'équipe locale !

Notre club a également participé au salon de l'habitat de Remiremont du 8 au 11 novembre dernier afin d'y tenir la buvette ce qui a permis d'apporter des bénéfices conséquents, en partenariat avec la Brasserie de Quat'sous à Cleurie.

La saison sportive a repris ses droits début octobre pour nos équipes : U7, U9, U11, U18 et loisirs, en entente avec La Bresse pour les U9.

Au total une cinquantaine de licenciés foulent les parquets et s'entraînent pour donner le meilleur d'eux-mêmes lors des matchs de championnat ou de coupe, ainsi que les tournois et plateaux pour les plus petits. N'hésitez pas à venir nous encourager, nos matchs ou tournois ont lieu :

- les samedis après-midi pour les U11, et U18
- les samedis matins ou dimanche matins pour les U7 et U9
- les mercredis soirs pour les loisirs

Point de vue extra-sportif, notre club organisera probablement un tournoi 3\*3 en février ainsi qu'un tournoi vétérans à Pâques, plus d'informations à venir prochainement ! Ces actions sont importantes pour nous permettre de conforter nos comptes et financer nos actions.

Notre club participera également aux opérations basket-école afin de faire connaître notre sport dans les établissements scolaires, notamment à Vagney, mais tout autre est possible également sur demande !

Merci à tous les bénévoles pour leur aide au travers de ces actions de soutien et leur implication ! Tout nouveau volontaire ou pratiquant est le bienvenu pour intégrer le club : joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, ... chacun peut-être utile tout en faisant vivre sa passion !

Les entraînements sont dispensés, à la salle polyvalente de Saint-Amé, toutes les semaines aux horaires indiqués ci-dessous :

**Mardi 17h45 à 19h00 : U7, U9, U11**

**Mardi 19h00 à 20h30 : U18**

**Mercredi à partir de 19h30 : Loisirs**

Le prix de la licence s'élève à 75 € pour tout licencié jusqu'à U15, 90 € pour les U18, 75 € pour les loisirs et gratuit pour les bénévoles et dirigeants !

Pour tout renseignement :

Président : David CHEVELT : 06.38.74.86.92. [chevelt.david@orange.fr](mailto:chevelt.david@orange.fr)

Secrétaire : Rémi DECOMBE : 06.27.95.05.93. [remi.decombe@live.fr](mailto:remi.decombe@live.fr)



## **EMMANUEL ZACCHEO, UN ENFANT DE CLEURIE AUX JEUX OLYMPIQUES !**

Après avoir fréquenté l'école primaire de CLEURIE avec M. BOLLOT, il continue son parcours scolaire à REMIREMONT puis à EPINAL.

Il rejoint la fac de médecine de NANCY où il obtient son Doctorat et part pour NIORT où il ouvrira ensuite un centre de médecine sportive,

Son parcours va être riche dans le milieu footballistique, Médecin de l'équipe de NIORT, puis de l'équipe de France U 15, U 16 et U 17 où ils sont sacrés champions d'Europe en 2022.

Médecin en chef de l'équipe de France olympique dirigée par Thierry HENRY, ils termineront en finale pour obtenir la médaille d'argent.

Maintenant il médicalise l'équipe de France espoir et nous lui souhaitons pleine réussite pour la suite ...



**BILAN DE LA STE DE PECHE LA CLEURIE POUR 2024 :**

Association de  
Pêche et de  
Protection du  
Milieu  
Aquatique



LA CLEURIE

Ensemble, préservons la truite fario sauvage

Suite à une restriction de prélèvement de géniteurs (demandée par l'OFB), nous ne pouvons pas avoir d'œufs de truite à l'écloserie cette année.

Les bénévoles du comité ont commencé à consolider les berges de l'écloserie par des pieux en bois et des traverses, afin d'éviter les débordements qui ont noyé par deux fois le bâtiment.

Par ailleurs, nous avons procédé au nettoyage des abords du ruisseau (embâcles, ronces, etc...)

Nous en profitons aussi pour remettre en état les tuyaux d'alimentation en eau de l'écloserie et des 2 bassins attenants.

Ces travaux peuvent être réalisés grâce aux subventions communales et nous en profitons pour remercier chaleureusement les communes pour l'aide financière apportée.

D'autre part, les embâcles sur la Cleurie au niveau de l'ancien stade ne sont pas encore enlevés, la rivière commence à être déviée (d'autres dégâts vont probablement arrivés si rien n'est fait).

Une deuxième cession pour la réfection des berges de La Cleurie va être entreprise. Certains travaux sont justifiés mais d'autres un peu moins. Le coût de ce projet est très important. Un montant de 1 700 000 € est avancé avec des

subventions à hauteur de 60 % par l'Agence de l'Eau, 20 % par le Département et 20 % par les deux COM-COM

Cette année, nous avons vendu 119 cartes. De très belles prises ont été effectuées.

Nous faisons appel aux pêcheurs pour nous aider à réaliser nos travaux en cours.

La société de pêche LA CLEURIE, vous souhaite une très bonne année 2025 et des pêches de bonne qualité pour la saison prochaine.



Écloserie



Embâcles sur la Cleurie

Président :  
Vice-président :  
Trésorier :  
Secrétaire :

**Bureau**

Hervé THOMAS  
André COLIN  
Dominique NICOLAZZI  
Jean Claude LORENZINI

**Membres du bureau :**

Guy THIERY  
Daniel PERRIN  
Gilbert MARTIN  
André BONNE  
Gilles MARTIN  
Daniel PIERRAT  
Frédéric GUERITOT  
Daniel GUERITOT  
Georges GROS  
Kilian GUERITOT

**Siège social :** 18 bis, route de Cleurie 88530 LA FORGE mail : fario3@orange.fr

Toute personne désirant visiter notre écloserie peut prendre contact avec la société de pêche.

**Le Secours Catholique**



Notre dynamique équipe de Vagney/St-Amé d'une dizaine de bénévoles œuvre toute l'année auprès de ceux qui en ont besoin. Sans distinction de nationalité, de religion ou d'origine.

Sur un simple appel téléphonique nous pouvons nous rendre au domicile des familles en difficulté ou prendre rendez-vous à la permanence assurée les 4ème vendredis matin du mois à St-Amé à la maison St- Jean Baptiste rue de l'église . Chacun est accueilli chaleureusement autour d'un café en toute confidentialité de 9H30 à 11H30.

Notre aide peut être ponctuelle ou plus suivie en collaboration avec nos partenaires sociaux (travailleurs sociaux, CCAS, Resto du cœur...)

Le champ d'action de notre équipe se situe sur les 11 communes de notre territoire paroissial : Basse/Rupt, Gerbamont, Sapois, Rochesson, Vagney, Le Syndicat, La Forge, Cleurie, St- Amé, Dommartin-les Remiremont et Vecoux

L'atelier cuisine dans sa nouvelle formule repris depuis 2023 a fonctionné toute l'année les 2ème et 4ème mardis du mois à l'espace Saint-Hubert, mis gracieusement à notre disposition par la commune que nous remercions très chaleureusement. Cet atelier est ouvert à toutes et à tous.

Chacun vient y trouver le plaisir de cuisiner, la joie d'être ensemble, de partager un moment convivial où chacun a sa place.

Avant les vacances d'été, les participants et les bénévoles se sont retrouvés au cours d'un pique-nique à l'étang du moulin à Basse/Rupt généreusement mis à disposition par la société de pêche. Quelle en soit remerciée. « Une belle journée joyeuse et ensoleillée ! »

06-37-64-97-69 (Animatrice Antenne Epinal)

## Secours catholique - suite

Toutes les bonnes volontés de l'équipe ont été mises à contribution pour fabriquer des petits biscuits de Noël, confitures, sirops, compos décoratives proposés le 1er décembre au marché de Noël de St-Amé à la salle des fêtes.

Le samedi 14 décembre c'est le magasin Super U de Vagney qui nous a accueillis et permis d'exposer nos réalisations. Encore un grand merci à son directeur pour sa collaboration.

Le dimanche 22 décembre, participants de l'atelier cuisine, personnes accueillies, personnes seules et bénévoles se réuniront à l'espace Saint-Hubert pour un après-midi festif dans l'esprit de Noël.

***Vous avez quelques heures de disponibles alors, nous vous ferons volontiers une place dans notre équipe, Un peu de temps ! Mais pas régulièrement ! Et alors ? Nous serons heureux de vous accueillir pour nous donner un coup de mains quand vous le pourrez ! À bientôt !***



**A D M R de Saint- Amé, 36 B grande rue, 88120 Saint- Amé**  
Tél 03 29 62 25 12

**Permanence Secrétariat :**  
**Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13 h à 16 h**  
**vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15 h**

L'ADMR est présente pour répondre aux besoins croissants du maintien à domicile, qui chaque jour s'innove, s'adapte, propose des solutions.

A tous les âges de la vie, nous accompagnons et prenons soin des personnes qui rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne et font appel à nous.

L'ADMR est à l'écoute pour soutenir, aider, encourager les professionnels dans leur métier, renforcer l'équipe de bénévoles pour être plus précieux sur le terrain.

### **Les chiffres clés de l'association pour l'année 2024 :**

***21 189 heures d'intervention pour 193 clients aidés, par 18 professionnels.***

***Pour les 8 communes : Cleurie - Dommartin-lès-Remiremont - La Forge - Le Syndicat - Le Tholy - Remiremont - Saint- Amé - Saint-Etienne-les- Remiremont***

Services et soins aux seniors : 15787 heures ont été effectuées chez 153 bénéficiaires

Accompagnement handicap : 1127 heures ont été effectuées chez 4 bénéficiaires

Entretien de la maison : 2681 heures ont été effectuées chez 36 bénéficiaires

Téléassistance Filien ADMR : 55 bénéficiaires au 31/12/2023

Au-delà de l'aide à la personne et des actions de prévention, la volonté est de mettre en avant les salariés d'intervention, qui par leur écoute, leur vigilance seront les premiers lanceurs d'alerte à domicile.

*En juin 2024 tout le personnel aura reçu une formation sur le repérage des fragilités de nos personnes aidées.*

### ***Lors de l'Assemblée Générale, Agnès Xolin a été mise à l'honneur :***

*Au service de l'ADMR depuis plus de 41 ans en tant que bénévole. Agnès a soutenu et épaulé son mari Alain président pendant 22ans. Georges Humbert a pris la suite pendant 3 ans. Agnès a ensuite accepté la présidence.*

*Elle s'est vu remettre une médaille des mains de Georges Humbert qui est maintenant secrétaire, et un bouquet de fleurs par Aurore Hermans la trésorière.*



### ***Mise en place d'une flotte automobile à destination des personnels d'intervention.***

*Notre personnel volontaire répondant à certains critères, a reçu en dotation, le 22 octobre, huit véhicules Renault Clio de dernière génération, aux couleurs de notre association.*

*Ces automobiles seront une vitrine pour notre association d'aide à domicile.*

*L'ADMR des Vosges a bénéficié de ces nouveaux véhicules grâce au soutien des pouvoirs publics.*



## UNC de la Cleurie

Notre association UNC de la Cleurie, (Union Nationale des Combattants de la Cleurie) est une association, composée de 150 membres, qui a pour mission de maintenir le devoir de mémoire de tous les combattants morts pour la France, ou décédés en mission, soutenir les familles et les victimes, en ces temps sombres avec des conflits aux portes de notre pays voire les violences en France qui mettent à mal nos valeurs républicaines. Donc, nous sommes tous invités à maintenir et défendre ces valeurs de LIBERTE EGALITE et FRATERNITE au travers et avec l'UNC;

### Les activités de notre association en 2024:

- 04 février : journée Galette avec repas convivial, puis diaporama fait par Dominique Géhin, sur le Voyage en Normandie, à Caen ,effectué du 15 et 22 avril 2023 et ensuite nous avons pu déguster les galettes
- 23 Avril : voyage en Bourgogne préparé par Bernard TOUSSAINT, 59 personnes ont participé à la visite complète des hospices de Beaune avec les explications détaillées d'un guide, un délicieux repas au restaurant à suivi dans une bonne ambiance, puis visite du magasin de l'Abbaye cistercienne Notre Dame de Citeaux à Saint Nicolas de Citeaux
- 28 Avril : Souvenir de la Déportation et morts en Indochine à Cleurie,
- 08 mai : Victoire 1945. Commémoration à Julienrupt puis passation des 2 drapeaux AFN de Guy DIDIER à Jean-Michel VILLEMIN et de Jean-Pierre ROUSSELOT à Georges HUMBERT. Nous les félicitons et remercions tous les quatre pour leur dévouement et leur engagement.
- 18 Juin : Appel du Général De Gaulles aux 3 stèles de Plaine Cleurie, puis UTARD et ensuite VION
- 10 septembre : Cérémonie du maquis du Haut du Bois à Xamontarupt,
- 17 Septembre : Cérémonie à la piquante Pierre
- 25 Septembre : Libération de SAINT-AME,
- 29 Septembre. : Libération de LE SYNDICAT à Plaine Cleurie,
- Le 12 octobre Assemblée générale à Saint Amé, en présence des maires de Le Syndicat, Cleurie, La Forge , du vice président national de l'UNC et président de l'UNC Vosges. A l'issue de la réunion, Monsieur Gaby PIERRAT a reçu la médaille UNC GRAND OR pour 22 ans de porte -drapeau.  
.Félicitations à Gaby et un grand merci pour son dévouement.
- 11 Novembre : Armistice : Cérémonie au monument aux morts à Saint-Amé. qui a rassemblé une belle foule avec la participation des Enfants des Ecoles qui ont chanté la Marseillaise au côté de Bruno PETITGENET; Un grand MERCI à eux et leurs Enseignants. Ensuite un repas a permis de poursuivre cette journée en toute convivialité.
- 05 Décembre : Hommage aux Morts en A.F.N. à Saint- Amé.

Nous remercions chaleureusement nos quatre Communes pour leurs soutiens et leurs subventions ainsi que les généreux donateurs pour leurs dons. Nous sommes honorés de leur attachement à notre Association.

### Nos actions sociales:

Nous avons eu le plaisir de célébrer les noces d'or de Jean-Louis et Nadine PERRIN et les 75 ans de Michèle DIDIER;

Malheureusement, nous avons eu la douleur de perdre Messieurs LAMBERT Marc, MARCOT François, DIDIER-LAURENT Alfred, NOËL Bernard, PIZZATO Marc, PIZZATO Jean, PHILLIPE Roland et PIERREL François.

Et aux épouses d'adhérents : Mesdames CLAUDEL Lucie, HUMBERT Jeanine

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

### Projets de manifestations 2025 :

Toutes les commémorations seront reconduites. Les dates et horaires de ces manifestations vous seront communiquées ultérieurement.

2 Février journée Galette Salle des Kyriolés -SAINT-AME.

Du 17 au 24 mai voyage en Provence toujours préparé par Bernard TOUSSAINT et son épouse.

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour 2025 à vous et vos Familles.

Le Comité et sa Présidente  
**Aliette CLAVIER**



## Comité des Fêtes de Cleurie

Le Comité des Fêtes de Cleurie a pour vocation d'animer le village en termes d'activités culturelles, sociales et mêmes sportives.

En 2024, les activités suivantes ont été proposées :

Après-midi jeux de société, troc aux plantes, marche avec 2 circuits balisés de 7 et 14 kms, soirée irlandaise au Mille Club, sortie spectacle Starmania à Strasbourg (voir photo).

L'association propose également du matériel à la location à la population : bancs, tables, vaisselles, couverts.

Ses membres se sont également réunis début décembre pour partager un repas convivial au restaurant la Belle Vallée à la Forge.

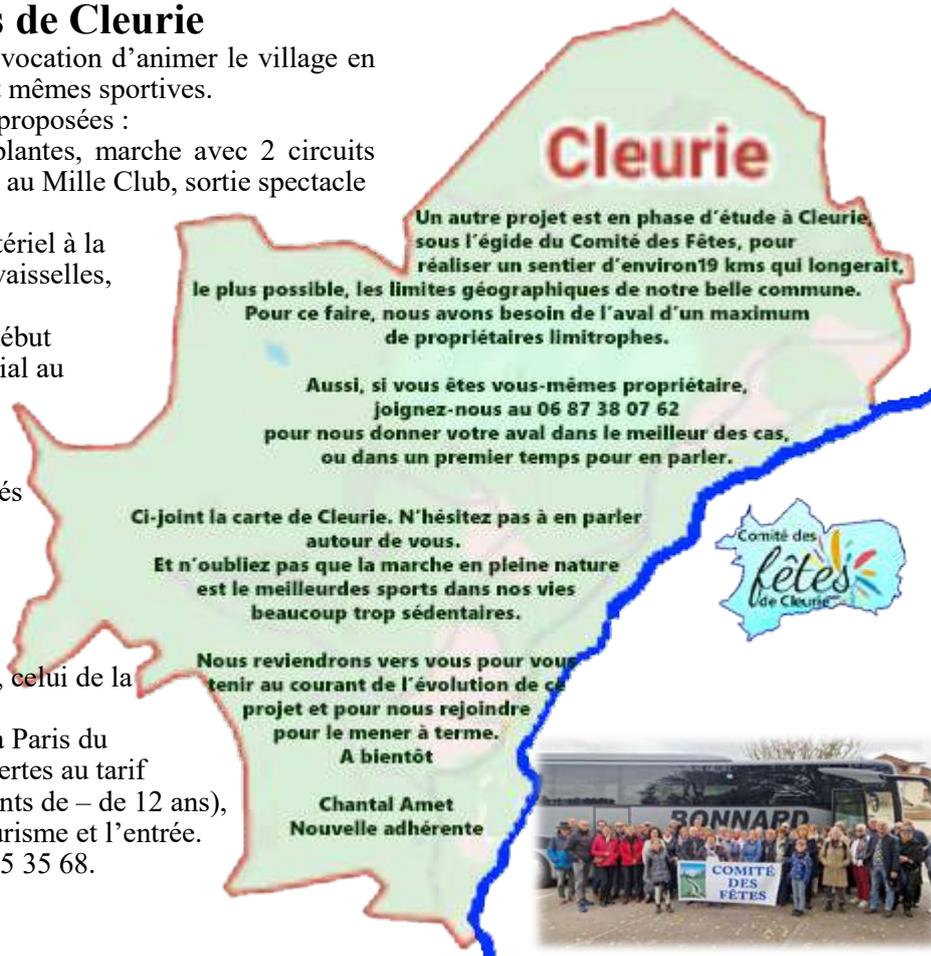
Pour 2025, le Comité des Fêtes va renouveler ses manifestations, et proposera également quelques nouveautés telles qu'une sortie le samedi 22 février au salon de l'Agriculture, une soirée bretonne au Mille Club le samedi 26 avril, une marche semi nocturne le samedi 4 octobre.

Sans oublier un anniversaire à souhaiter, celui de la création de l'association il y a 50 ans.

Pour la sortie au salon de l'Agriculture à Paris du 22 février, les inscriptions sont déjà ouvertes au tarif de 65 € par personne (60 € pour les enfants de - de 12 ans), comprenant le transport en car grand tourisme et l'entrée. Renseignement et inscription au 06 73 35 35 68.

### Christine Gravier

Secrétaire Comité des Fêtes



## TENNIS CLUB SAINT AME - LE SYNDICAT - CLEURIE



Nous sommes un petit club convivial, au tarif mesuré, qui vous permet de pratiquer le tennis comme vous voulez et quand vous voulez, en loisir ou en compétition. Peu importe votre niveau, nous vous accueillerons avec plaisir. Nos deux courts extérieurs sont à disposition de tous nos adhérents, la salle polyvalente étant réservée aux entraînements, aux matches et à l'école de tennis.

Nous engageons chaque année une équipe masculine pour les championnats d'hiver et une pour les championnats d'été. Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter et participer aux entraînements des samedis matins. Nous sommes toujours en manque de compétitrices pour participer de nouveau aux championnats mixtes et dames.

La licence FFT comprise dans l'adhésion au club permet également, à celles ou ceux qui le désirent, de participer à différents tournois de tennis.

L'école de tennis, de mi-septembre à fin juin, se déroule les mercredis de 17h30 à 18h30 pour le premier groupe et de 18h30 à 19h30 pour le deuxième groupe.

Venez nous rejoindre en toute convivialité pour jouer au tennis et participer à la vie du club.

**Coût de l'adhésion** du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Tarifs inchangés depuis 2019) :

Adulte : **64 €**

Jeune (moins de 18ans) : **46 €**

Jeune + école de tennis : **70 €**

Couple : **117 €**

D'autres renseignements sont affichés au chalet situé à proximité des courts, n'hésitez pas à nous contacter ...

Coordonnées du secrétaire du club :  
Christophe CLAUDON  
06.74.11.01.42



Le 14 juillet dernier, lors de la traditionnelle cérémonie en l'honneur des sapeurs-pompiers, **Maëva GUERITOT** a été distinguée en recevant le galon de **sapeur de 1ère classe**.

Son témoignage met en lumière son parcours et ses motivations

À 23 ans, Maëva concilie un autre engagement en plus de sa vie professionnelle : celui de sapeur-pompier qui l'incite à donner le meilleur d'elle-même.

C'est en août 2022, qu'elle a fait le choix de rejoindre ce corps si particulier et exigeant.

Car, depuis toujours, Maëva ressent une forte envie de se rendre utile. « *Je voulais me sentir utile et me mettre au service des autres* », explique-t-elle. Mais ce choix ne s'est pas fait en un jour. Bien qu'elle y ait pensé pendant plusieurs années, la peur de ne pas pouvoir se consacrer entièrement à cette mission a longtemps freiné son engagement.

La perte brutale d'un proche a été un élément déclencheur pour Maëva. Cette épreuve l'a incitée à réfléchir sur sa capacité à réagir face à l'urgence. « *La perte d'un être cher peut arriver à tout moment. Si cela m'arrivait, j'aimerais être capable de faire les premiers gestes pour sauver une vie* », confie-t-elle. Ce sentiment de devoir être prête à intervenir pour protéger ceux qui lui sont chers a renforcé sa détermination.



Le chemin pour devenir sapeur-pompier n'est pas simple. Après un entretien avec le chef de centre, suivi d'une visite médicale, Maëva a dû mettre à jour ses vaccinations et réussir une épreuve de natation.

S'en est suivi un pré-engagement de trois mois, où elle a participé aux activités à la caserne. Elle a ensuite participé à différentes formations essentielles, dont les formations de Prompt Secours et l'équipière SUAP (Secours d'Urgence Aux Personnes), ainsi que des formations incendie.

Pour Maëva, il n'existe pas vraiment de « journée type ». En formation, les journées sont variées, ponctuées d'apprentissages et de tests de compétences. En intervention, c'est encore plus vrai : « *Nous ne partons jamais pour la même chose. Mais le processus reste pratiquement identique : départ de la caserne, évaluation de la victime, puis intervention sous l'autorité du chef de groupe qui communique avec le médecin pour décider de l'hôpital de destination* », décrit-elle.

Maëva est convaincue qu'un sapeur-pompier doit avant tout posséder **du courage, de la réactivité** et un **sens de l'altruisme**. « *Nous sommes parfois confrontés à des situations extrêmes et devons prendre des décisions en quelques secondes. Il faut être là pour les autres sans attendre quoi que ce soit en retour* », explique-t-elle. Ces qualités sont essentielles pour répondre efficacement aux urgences, tout en gardant en tête l'importance de chaque geste pour la vie d'un patient.

Sa première intervention marquante reste gravée dans sa mémoire. « *Nous sommes arrivés sur les lieux, mais malheureusement, la victime était déjà décédée avant notre arrivée. C'est une situation à laquelle on se prépare, mais la première fois, ce n'est pas facile. Heureusement, on bénéficie du soutien moral de nos collègues, ce qui aide à surmonter ce genre d'épreuve* », confie Maëva. Cette dure expérience l'a rendue plus forte pour faire face aux réalités du métier.

Comme de nombreux jeunes pompiers, l'intégration au sein d'une équipe déjà bien soudée n'a pas été immédiate. « *En tant que femme et nouvelle recrue, ce n'était pas toujours facile, mais au fil des semaines, je me suis sentie à l'aise. Mon équipe a toujours été là pour m'aider à m'intégrer* », raconte-t-elle. Le soutien de ses collègues a été un atout majeur pour surmonter ce défi.

Le quotidien d'un sapeur-pompier est particulièrement prenant. « *Il est parfois difficile de jongler entre ma vie personnelle et mes engagements à la caserne, mais avec le temps, on prend un rythme* », dit-elle. Les manœuvres, les gardes et les formations s'ajoutent aux impératifs personnels, mais Maëva a su s'adapter et trouver un équilibre.

Pour ceux qui envisagent de devenir sapeurs-pompiers, Maëva a un message : « *N'ayez pas peur de vous engager, que vous soyez un homme ou que vous soyez une femme. Ce métier, encore trop souvent perçu comme réservé aux hommes, est en réalité ouvert à tous : chacun a la capacité d'agir pour le bien des autres. C'est une belle aventure humaine. Au sein des pompiers, vous trouverez une deuxième famille, prête à vous soutenir et à vous former.* »

Maëva ne compte pas s'arrêter là. Elle espère une carrière longue et épanouissante et envisage de partir à l'étranger pour découvrir le travail dans d'autres casernes. « *Je voudrais faire des saisons à l'étranger pour voir comment les pompiers interviennent ailleurs et enrichir mon expérience* », conclut-elle.

Pour Maëva, son parcours de sapeur-pompier lui a apporté bien plus que des compétences techniques. « *Mon engagement m'a permis de mûrir, d'être plus sereine et d'avoir un regard différent sur mon environnement quotidien. Je suis désormais plus attentive aux autres et aux dangers qui peuvent surgir à tout moment* », confie-t-elle.

Avec toutes nos félicitations Maëva pour ton engagement et ta détermination.

**Marie Helen CLAUDE**

## Saint-Nicolas



C'est avec impatience, excitation et/ou appréhension (pour certains plus petits) que les élèves de l'école de Cleurie ont attendu la venue de Saint Nicolas et Père Fouettard vendredi 6 décembre 2024. Après être passés dans les deux classes, où les enfants ont pu chanter une chanson à Saint Nicolas, poser des questions et donner leurs dessins, tous les élèves se sont retrouvés pour une photo souvenir, rassemblant l'école au complet. Avant de partir, Saint Nicolas a distribué à chaque enfant un sachet de brioche et friandises.



A l'année prochaine Saint Nicolas et Père Fouettard !

A l'année prochaine Saint Nicolas et Père Fouettard !

## Spectacle de Noël à l'école

Ce vendredi 20 décembre 2024, pour clôturer la deuxième période de l'année scolaire et fêter le début des vacances de Noël, les enfants de l'école de Cleurie ont, avec leurs maîtresses, présenté leur spectacle d'hiver, devant leurs parents, grands-parents et famille.

Les enfants, vêtus pour l'occasion de leurs beaux pulls de Noël et bonnets, étaient très fiers de chanter et danser devant le public venu nombreux. Une représentation originale, moderne, très joyeuse et très bien coordonnée par les maîtresses et ATSEM. Les enfants étaient très investis.



A la suite du spectacle, les enfants ont eu la surprise de la venue du Père Noël. Tous les enfants se sont regroupés autour de lui et ont reçu un cadeau.

L'événement s'est accompagné de moments de convivialité avec proposition d'un goûter, avant spectacle, ainsi que d'une soirée flammekueches, après représentation, organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Cleurie. Un vrai succès. Merci aux parents d'être toujours présents.

Ce fut un beau moment de partage et de gaieté qui marque le début de la belle période des fêtes.



### Horaires d'ouverture de la déchèterie de Le Syndicat

	ÉTÉ Du 01/04 au 31/10	HIVER Du 01/11 au 31/03
Lundi	14h-18h	14h-17h
Mardi	14h-18h	14h-17h
Mercredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Judi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Vendredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Samedi	8h30-12h 14h-18h30	8h30-12h 14h-17h

### Manifestations à venir

- Après-midi récréatif du Cdf le 26 janvier au 1000 Club
- Sortie « Salon Agriculture » le 22 février avec le Cdf
- Vide Grenier des Parents d'Elèves le 30 mars
- Soirée bretonne organisée par le Comité des Fêtes de Cleurie le 26 avril
- Exposition « Tourbière de l'Abîme » au 1000 Club
- Semaine du paysage du 7 au 15 juin

Mairie de CLEURIE  
1 Place des Anciens Combattants  
88120 CLEURIE

Tél : 03.29.61.12.42  
Mail : [mairie.cleurie@wanadoo.fr](mailto:mairie.cleurie@wanadoo.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	-	14h00 – 18h00
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	-
Judi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Vendredi	-	14h00 – 17h00